MAIRIE DE FEIGERES
152 chemin des Poses du Bois BP 30612
74 160 - Haute-Savoie
& :&

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Tarif des concessions au cimetière communal

Nombre de conseillers :

En exercice	**14**	L'an deux mil dix, le 20 mai
Présents	**12**	le Conseil Municipal de la commune de FEIGERES, dûment convoqué, s'est
Votants	**14**	réuni en session extraordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre CURTENAZ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 mai 2010

Présents : Pierre CURTENAZ, Brigitte FOLNY, Béatriz MAYORAZ, André BORGOGNON, Philippe FLEITH, Céline SERVIA, Serge MISSILLIER, Elisabeth REMIZE, Guy ROGUET, Jean-Claude REY, Denise TISSOT, Pierre-François SCHWARZ

Absents excusés: Edouard VIONNET (pouvoir à Guy ROGUET), Jean-Baptiste COURTIOL (pouvoir à Philippe FLEITH)

Secrétaire de séance : Elisabeth REMIZE

Monsieur le Maire propose de réviser le tarif des concessions au cimetière qui avait été fixé par délibération en date du 18 Aout 2001.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Fixe le tarif des concessions au cimetière comme suite :

Carrés inhumations :

- Inhumation en pleine terre – concession trentenaire : 400,00 €
- Inhumation en caveau – concession cinquantenaire : 800,00 €

Site cinéraire :

- Colombarium –concession trentenaire : 400,00 €
- Cavurne – concession cinquantenaire : 800,00 €

Renouvellement :

- Concession trentenaire ou cinquantenaire, une seule fois pour 30 ans : 400,00 €

Dit que ces tarifs seront applicables à compter du 1er Juin 2010

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE FEIGERES * 74160 Haute-Savoie *

Certifiée exécutoire le ……
Affichée le ……